Conseil de la Ville

Règlement RV-2019-19-49 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. **<u>Grille des spécifications applicable à la zone H2569</u>**

   La grille des spécifications applicable à la zone H2569, annexée au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est remplacée par la grille des spécifications jointe au présent règlement en annexe A.

Adopté le 25 novembre 2019

(signé) Gilles Lehouillier
Gilles Lehouillier, maire

(signé) Marlyne Turgeon
Marlyne Turgeon, greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 2 JANVIER 2020